

Diffusion exclusive aux conseillers. Non destiné à la clientèle.



Rappel à vos clients concernant le processus relatif aux personnes à charge ayant dépassé l'âge limite

C'est la période de l'année où vos clients doivent examiner et valider les personnes à charge ayant dépassé l'âge limite couvertes par leur régime. Comme vous le savez, en vertu de nos contrats, les enfants à charge ayant dépassé l'âge limite, âgés de 21 à 26 ans, peuvent rester couverts par le régime d'assurance collective s'ils étudient à temps plein dans un collège ou une université reconnus.

Ce que vous devez savoir

Au cours de la semaine du 29 juillet, les administrateurs de régime recevront un courriel de DoNotReply@groupinsurance.rbc.com contenant une liste de toutes les personnes à charge ayant dépassé l'âge limite ainsi qu'une colonne Oui/Non pour indiquer si ces personnes étudient à temps plein.

Les administrateurs de régime devront remplir cette colonne et envoyer leur réponse par courriel à admin@groupinsurance.rbc.com. Les membres du régime peuvent également mettre à jour la confirmation du statut d'étudiant de leurs personnes à charge au moyen de l'outil libre-service de gestion des personnes à charge dans [Assurance en ligne](#) :

Modifier la personne à charge

Lien avec le membre

Enfant

Nom de famille

Smith

Prénom légal

Sally

Prénom usuel

Date de naissance

1 oct., 2002

Sexe

Femme

Étudiant à temps plein

Y N

Statut de couverture

Actif

Date du statut

22 sept., 2025

Date d'entrée en vigueur

27 juil., 2026

Annuler

Sauvegarder

Nous avons apporté une nouvelle amélioration au portail Administration en ligne, en ajoutant un indicateur de fréquentation d'un établissement scolaire à la fonction permettant de rétablir une personne à charge. Cela permet aux administrateurs de mettre à jour leur statut lorsqu'ils rétablissent une personne à charge ayant dépassé l'âge limite.

Il est important que nous recevions des réponses rapides à ces demandes concernant les personnes à charge ayant dépassé l'âge limite afin de nous assurer qu'il n'y a pas d'interruption de couverture pour celles qui sont aux études à temps plein. Si nous ne recevons pas de réponse à la demande par courriel, la ou les personnes à charge seront considérées comme non admissibles à l'assurance, et leur couverture prendra fin le 1^{er} septembre 2026.

Prochaines étapes

Veuillez vous assurer que vos clients remplissent cette demande dès qu'ils reçoivent le courriel.

Pour favoriser une réponse rapide, nous informerons les administrateurs de régime à l'avance au moyen de la [communication ci-jointe](#).

Des questions ?

Si vous avez des questions sur la façon dont le régime d'assurance collective RBC Assurances peut aider vos clients, veuillez communiquer avec votre expert-conseil, Vente, Assurance collective, au 1 855 264-2174.